

**DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
DES PROJETS HYDRIQUES ET INDUSTRIELS**

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet de stabilisation des berges de la plage
Jacques-Cartier sur le territoire de la ville de Québec par la
Ville de Québec**

Dossier 3211-02-300

Le 12 juin 2020

**Ministère
de l'Environnement
et de la Lutte contre
les changements
climatiques**

Québec 

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, la Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels (DÉEPHI) a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet de stabilisation des berges de la plage Jacques-Cartier sur le territoire de la ville de Québec par la Ville de Québec est recevable soit, qu'elle traite de manière satisfaisante des sujets qu'elle doit aborder selon la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) sur la recevabilité de cette étude d'impact sur l'environnement.

L'avis présente d'abord un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour et une description sommaire du projet. Il énumère par la suite les documents sur lesquels se base l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact, indique le résultat de cette évaluation ainsi que la recommandation au ministre concernant la période d'information publique.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date année-mois-jour	Événement
2015-11-05	Réception de l'avis de projet
2015-11-23	Délivrance de la directive ministérielle
2018-05-25	Réception de l'étude d'impact
2018-06-01	Dépôt de l'étude d'impact au registre
2018-07-26	Transmission de la première série de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2019-12-18	Réception des réponses fournies par l'initiateur de projet (addenda no 1)
2020-02-05	Transmission de la deuxième série de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2020-05-05	Réception des réponses fournies par l'initiateur de projet (addenda no 2)
2020-05-07	Transmission d'une demande d'informations complémentaires à l'initiateur de projet
2020-06-03	Réception des réponses fournies par l'initiateur de projet (précisions addenda no 2)
2020-06-05	Réception du dernier avis d'expert sur la recevabilité du projet

2. DESCRIPTION DU PROJET

Le parc de la plage Jacques-Cartier est situé sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, dans l'arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge de la Ville de Québec. Ce parc linéaire à vocation récréotouristique s'étend sur une distance de 2 600 m entre la marina de Cap-Rouge et le sentier de grèves. Il comporte du mobilier urbain et un sentier qui longe une plage sur la majorité de sa longueur. Il est très apprécié auprès des citoyens de la ville de Québec et des touristes.

Toutefois, depuis quelques années, la Ville de Québec constate un état de détérioration des talus et des berges sur certains tronçons du parc. Selon les études déposées par l'initiateur, la problématique d'érosion serait majoritairement causée par les eaux du fleuve Saint-Laurent et plus particulièrement lors des événements de grandes marées et de fortes tempêtes. Ces dernières représentent une menace pour l'intégrité du sentier récréotouristique situé entre le pied de la falaise et la plage Jacques-Cartier. Certaines parties du sentier ont d'ailleurs été déplacées temporairement.

Le projet a pour objectif de stabiliser les talus et les berges de sept tronçons identifiés comme plus à risque, pour une longueur d'intervention en rive et dans littoral totalisant 1 600 m. Les travaux comprennent la mise en place de nouveaux enrochements végétalisés, la remise en forme de l'enrochement actuel et l'implantation de végétation en rive selon des techniques de génie végétal. Le concept retenu par l'initiateur comporte aussi l'installation de deux épis brise-lames, soit de 100 m et 150 m de longueur respectivement. Ces structures permettront la réduction des vagues sur les secteurs les plus affectés. De plus, les interventions proposées auront un empiètement sous la limite de récurrence des inondations de 2 ans d'environ 4 000 m² et d'environ 1 600 m² en rive.

L'initiateur prévoit un calendrier de travail en deux phases de plus ou moins huit semaines réparties sur deux automnes.

Le coût des travaux pour la réalisation du projet est estimé à environ quatre millions de dollars.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la DÉEPHI en collaboration avec les unités administratives concernées du MELCC ainsi que les ministères suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Capitale-Nationale;
- la Direction de l'expertise en biodiversité;
- la Direction de l'expertise hydrique et atmosphérique;
- le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;
- le ministère de la Culture et des Communications;
- le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- VILLE DE QUÉBEC. Stabilisation des berges de la plage Jacques-Cartier – Étude d'impact sur l'environnement – Rapport principal, par Stantec Experts-conseils ltée, mai 2018, totalisant environ 558 pages;

- VILLE DE QUÉBEC. Stabilisation des berges de la plage Jacques-Cartier – Addenda à l'étude d'impact sur l'environnement – Réponses aux questions et commentaires du MELCC – Tome 1, par Stantec Experts-conseils Itée, décembre 2019, totalisant environ 376 pages;
- VILLE DE QUÉBEC. Stabilisation des berges de la plage Jacques-Cartier – Addenda à l'étude d'impact sur l'environnement – Réponses aux questions et commentaires du MELCC – Tome 2, par Stantec Experts-conseils Itée, décembre 2019, totalisant environ 59 pages;
- VILLE DE QUÉBEC. Stabilisation des berges de la plage Jacques-Cartier – Addenda à l'étude d'impact sur l'environnement – Réponses aux questions et commentaires du MELCC – Tome 3, par Stantec Experts-conseils Itée, décembre 2019, totalisant environ 53 pages;
- VILLE DE QUÉBEC. Stabilisation des berges de la plage Jacques-Cartier – Deuxième addenda à l'étude d'impact sur l'environnement – Réponses à la 2^e série de questions et commentaires du MELCC, par Stantec Experts-conseils Itée, avril 2020, totalisant environ 70 pages;
- VILLE DE QUÉBEC. Stabilisation des berges de la plage Jacques-Cartier – Deuxième addenda à l'étude d'impact sur l'environnement – Réponses à la 2^e série de questions et commentaires du MELCC – Précisions à la question QC2-14, par Stantec Experts-conseils Itée, mai 2020, totalisant environ 26 pages;

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères démontre que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée du 23 novembre 2015.

Par ailleurs, l'initiateur s'est engagé à déposer un résumé de l'étude d'impact avant le début de la période d'information publique.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons que soit entreprise l'étape d'information publique prévue à l'article 31.3.5 de la Loi.

Original signé par

Jean-Pascal Fortin, géographe, M. Sc. Eau

Chargé de projet

Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels